

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### H2O MULTISTRATEGIES

Code ISIN : FR0010923383 Part R(C)

Société de gestion : H2O AM LLP (Groupe BPCE)

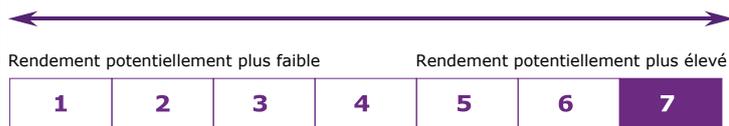
#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion du FCP, est d'obtenir, par le biais d'une allocation flexible et multiclasse d'actifs, sur une durée de placement recommandée de quatre ans, une performance positive sans pour autant que celle-ci soit directement liée à un indicateur de référence.  
A titre indicatif, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice composite suivant 50% du MSCI World Developed Markets (libellé en euro, dividendes nets réinvestis) cet indice actions représente les principales capitalisations mondiales des pays développés et émergents et de 50% du JP Morgan Government Bond Index Broad (libellé en euro, coupons réinvestis) cet indice est composé de titres obligataires gouvernementaux internationaux dont la notation minimum est BBB - (échelle Standard and Poor's) ou équivalent.
- En effet, la politique d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés internationaux de taux, d'actions et de devises quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) et des positions relatives et d'arbitrage (liées aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres) sur les marchés de taux, d'actions et de devises.
- Les investissements du gérant sur les marchés de taux se font dans le respect d'une sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -6 et +14. Par ailleurs, l'exposition sur les marchés d'actions est comprise entre 0% et 75% de l'actif net.
- La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, la société de gestion pourra recourir aux notations des agences de notation. L'OPCVM peut être exposé à toutes les devises, aux obligations de toutes natures (par exemple, émises par des Etats ou des entreprises, quelles que soient leurs notations financières), aux actions et dans la limite de 20% de son actif net aux véhicules de titrisation. Ces expositions peuvent être déclinées sur toutes les zones géographiques, aussi bien sur les pays développés (par exemple, la zone euro, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon) que sur les pays émergents.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 7 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés internationaux de taux et d'actions dans le cadre d'une stratégie flexible.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

#### Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.  
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.  
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,54%
----------------	-------

### Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	25% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, L'EONIA capitalisé, + 2.5% l'an, soit 3,69% pour l'exercice précédent.
------------------------------	---

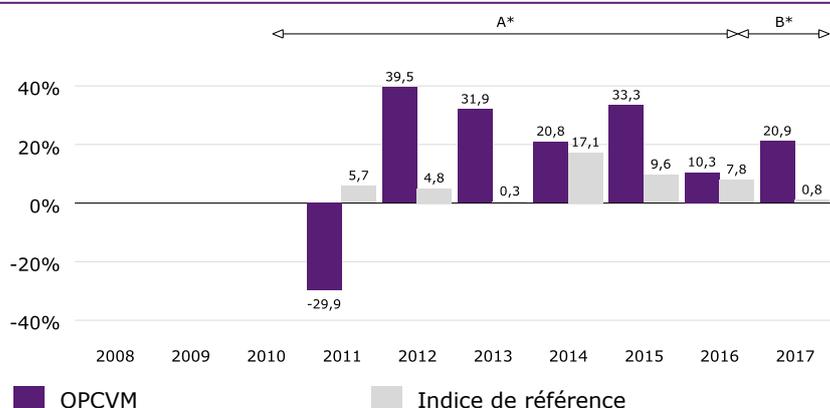
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en mars 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.h2o-am.com](http://www.h2o-am.com).**

## PERFORMANCES PASSES



A\*: Indice 50% MSCI World Developed Markets et 50% JP Morgan Government Bond Index Broad jusqu'au 6 octobre 2016 inclus

B\*: A compter du 7 octobre 2016, la performance du FCP ne sera plus comparée à celle d'un indicateur de référence

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2010.**
- **Année de création de la part R(C) : 2010.**
- **Devise : EURO.**

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : H2O AM LLP – 10 Old Burlington Street – London W1S 3AG, Grande Bretagne ou à l'adresse électronique suivante : [info@h2o-am.com](mailto:info@h2o-am.com).
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur [www.h2o-am.com](http://www.h2o-am.com).
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet [www.h2o-am.com](http://www.h2o-am.com).
- La responsabilité de H2O AM LLP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.